

La contextualisation des noms propres

Domnița Tomescu

Université Pétrole- Gaz de Ploiești, 39 Bd. București, Ploiești
E-mail: domnita_tomescu@yahoo.com

Résumé

On rediscute la question de la sémantique des noms propres, considérés différemment sous l'aspect de la présence ou de l'absence de sens surtout au niveau du rapport avec le contexte. L'analyse des noms propres met en lumière les caractéristiques de la classe onomastique du point de vue de la réalisation exclusivement contextuelle de la relation avec le référent. La nécessité de contextualisation, c'est-à-dire de placer les noms propres dans un contexte déterminé, établit la relation de réfentialité qui crée la particulière „signification onomastique”, distincte de celle des noms communs.

Mots-clé: *sens, contexte, référent, nom propre, nom commun*

Les particularités sémantiques qui distinguent la classe lexicale de celle des noms propres constituent une question ouverte pour la logique et la linguistique générale. On s'interroge encore sur l'absence ou la présence de sens aux noms propres et aussi sur la spécificité du sens réalisé par un nom propre. La confrontation de la classe des noms propres avec les manifestations sémantiques des noms communs est contradictoire.

En général, les opinions des spécialistes, logiciens et linguistes, sur la sémantique des noms propres comprennent des directions différentes, parfois opposées. D'un part, les noms propres sont considérés des simples étiquettes verbales, vides de sens, non-connotatives, par J. - S. Mill [11, 30-35], ou des signes idéals, autonomes, monosémantiques par la référence à un objet singulier, par G. Frege [3, 103-104], des „designateurs rigides”, selon S. Kripke [10, 458], qui „occupent une place marginale dans la structure sémantique d'une langue”, par G. Kleiber [9, 404-405]. De l'autre part, les noms propres sont des formes dont le sens ou le contenu, parfois plus large que celui des appellatifs, se change en fonction de contexte de la dénomination, selon O. Jespersen [9, 66]. Il y a aussi la proposition de Ch. Hockett [6, 310-311] de classer les noms propres à côté des substituts anaphoriques, ce qui représente une assertion implicite sur la réalisation contextuelle du sens des noms propres. La position plus nuancée de M.-N. Gary- Prieur [4, 26] prend en considération la distinction entre deux acceptions du terme *contexte* : „la situation qui comporte notamment un ensemble de connaissances partagées par les interlocuteurs” et „l'énoncé qui l'entoure, où figure le nom propre, qui peut déterminer des variations dans l'interprétation de ce dernier”. La même opinion sur la double référence contextuelle (verbale et situationnelle) des noms propres a été exprimée beaucoup plus tôt par nous-mêmes [7, 240-241], en considérant que la relation entre la forme onomastique et le référent (généralement définie comme „sens”) est conditionnée exclusivement par le contexte. La conception et la terminologie de M.-N. Gary-Prieur sont reprises par M. Miron-Fulea [12, 64], pour montrer que la „dépendance contextuelle ne caractérise pas le sens du nom propre, mais seulement son *contenu*”, bien que le terme *contenu* n'est pas défini par rapport au terme

sens.

Il est évident que la diversité des opinions sur le statut sémantique des noms propres, motivée principalement par des perspectives théoriques distinctes, s'explique aussi par l'ambiguïté de la terminologie, en absence d'une définition unitaire des termes comme „sens”, „signification”, „contenu” et „contexte”.

De notre point de vue, la description sémantique des noms propres par leur relation spéciale avec le contexte est insuffisante pour marquer la position spécifique de ces formes en rapport avec celle des noms communs, parce que la signification des appellatifs est également déterminée par les conditions d'élocution et par les éléments environnants d'un discours ou par ses circonstances extérieures. L'analyse lexicale et onomastique doit établir les traits distinctifs de la sémantique des deux classes des mots, en ce qui concerne le type de sens réalisé.

Notre analyse concerne la modalité caractéristique de réalisation contextuelle du sens des noms propres. On considère que les noms propres diffèrent des noms communs par les particularités suivantes :

- a) la manifestation exclusive contextuelle du sens des noms propres ;
- b) le rôle spécifique du contexte qui crée la signification des noms propres ;
- c) la contribution décisive du contexte situationnel (surtout socioculturel) dans la configuration sémantique des noms propres.

Le spécifique des noms propres se précise aux niveaux des différentes typologies sémantiques concernant les sens et les contextes. Les schémas typologiques des sens, présentés de A. Schaff [13, 24] et Paul Guiraud [5, 28] indiquent plusieurs types ou valeurs de sens, qui correspondent à des différentes modalités de la réalisation de la signification. Le sens d'un signe, défini comme une relation entre une séquence sonore et un référent, se manifeste en deux variantes fonctionnelles: le sens général (principal, central ou fondamental) et le sens contextuel (secondaire, particulier ou occasionnel). Le rapport entre les deux types de sens correspond à la relation entre une invariante et une variante.

La systématisation des types de contextes de Tatiana Slama-Cazacu [14, 212] prend en considération l'existence du contexte verbal ou du contexte explicite (on envisage le syntagme et la proposition, comme formes du discours, d'une part, et le langage, comme forme complexe de la communication verbale) et du contexte de la situation ou du contexte implicite qui a deux sous-types : le contexte actuel et le contexte socioculturel. En fait, la délimitation des deux types de contextes est assez difficile, parce que le contexte verbal est la forme d'expression du contexte de la situation. Le contexte implicite devient explicite par le contexte verbal. Les deux types de contextes ne sont pas opposables par le caractère non-verbal du contexte de la situation. On peut évoquer la suggestivité de l'image des cercles concentriques de J. R. Firth [2, 7], dont la limite extérieure représentée le contexte de la situation, en figurant la superposition des différents types de contextes. Une relation d'inclusion définit chaque type de contexte comparé à l'autre. Le contexte devient une forme complexe de la détermination fonctionnelle du sens lexical et du sens onomastique.

Cependant chaque type de contexte détermine spécifiquement la signification d'un signe linguistique par des moyens particuliers. Ainsi, dans les limites du contexte verbal, les fonctions contextuelles de création, de fixation et de modification du sens d'un signe sont assurées par des éléments linguistiques (les distributions des formes, par exemple). Dans le cas du contexte de la situation, les fonctions de détermination du sens se réalisent par la dépendance de certains éléments de la situation actuelle ou socioculturelle. On peut considérer, de ce point de vue, que la distinction typologique des contextes est nécessaire et possible.

La manifestation exclusivement contextuelle du sens, comme trait distinctif des noms propres, résulte de quelques observations générales sur le comportement de cette classe de signes, rapporté aux noms communs. Les noms propres expriment par leur fonction

dénomminative la relation entre une séquence sonore et un référent. Le nom propre sert à l'identifier et à l'individualiser le référent. En partant de la plus simple formule dénominative : *Il est X*, on remarque plusieurs possibilités contextuelles d'établir une relation entre un nom et un référent, distinctes aux noms communs et aux noms propres.

La particularité sémantique des noms communes, exprimée par la formule : Il est x (x^1 , x^2 , x^3), se retrouve dans le caractère stable de la relation du nom avec un nombre limité de référents (en général connus, en fonction du degré de connaissance d'une langue).

D'une part, les noms propres peuvent dénommer simultanément plusieurs référents (un nombre virtuellement illimité), et, de l'autre part, un référent peut recevoir, simultanément ou successivement, plusieurs noms propres. Le nom propre établit temporairement une relation avec chaque référent. La mobilité dénominative spécifique des noms propres se manifeste ainsi dans la formule dénominative qui devient : *Il est X* (X^1 , X^2 , X^3), *Y* (Y^1 , Y^2 , Y^3), *Z* (Z^1 , Z^2 , Z^3), etc. La liberté dénominative, spécifique aux noms propres, explique la manifestation sémantique exclusivement contextuelle de ces signes. Les noms propres ne sont pas des éléments significatifs que dans les limites du contexte. Les termes de la relation entre le nom propre et le référent et, surtout, la stabilité de cette relation dépendante de certains facteurs contextuels de la situation.

Par leurs possibilités dénominatives multiples, les noms propres créent beaucoup de phénomènes d'homonymie ou de polysémie onomastique. Dans cette perspective, il est nécessaire de rediscuter les termes d'homonymie et de polysémie onomastique. Les termes empruntés de la sémantique des noms communs sont appliqués à une classe différente. Pour ne pas confondre les termes, il faut préciser les distinctions entre les concepts respectifs. Aux noms communs, les homonymes (on y inclut la distinction entre les homonymes proprement-dits et les mots polysémiques) sont des formes identiques qui ont des significations différentes. Les homonymes onomastiques sont des formes identiques attribuées, dans le procès de la dénomination à des référents différents. Pour mieux comprendre la distinction entre les deux types d'homonymie, il faut prendre en considération les particularités de la dénomination, qui attache le nom propre au référent, en vue de l'identification et de l'individualisation.

L'objet individualisé par un nom propre est dénommé aussi par un nom commun, en vertu de l'appartenance de l'objet à une classe générale des objets similaires. Le sens du nom propre se réalise par le sens intermédiaire du nom commun. La relation entre le nom propre et l'objet dénommé (référent) se charge de sens à condition d'un objet assez connu. Les homonymes onomastiques sont des formes identiques qui dénomment des objets différents qui appartiennent, par leurs noms communs, soit à la même classe sémantique (le type prénoms, microtoponymes, soit à des classes sémantiques différentes (le type noms de personne issus de noms de lieux, noms de lieux issus de noms de personne, noms des astres issus de noms de personne, noms administratives ou noms commerciaux issus de noms de personne ou de noms de lieux etc.).

Le rôle du contexte, qui désambiguïse le sens des formes homonymes, diffère aux noms propres en comparaison des noms communs. Aux noms communs, le contexte sélectionne une signification de plusieurs significations possibles, qui est actualisée comme sens unique du mot en usage. Aux noms propres, le contexte sélectionne le référent. Le nom propre reçoit sa signification à travers ce référent, qui est une variable du contexte de la situation, qui n'est pas toujours informative pour un locuteur. Le type de contexte joue aussi un rôle différent dans la résolution de l'ambiguïté sémantique des homonymes. Le contexte verbal indique le référent, la marque sémantique primaire (de base). Le nom propre devient un élément significatif par l'addition des marques sémantiques supplémentaires qui regardent le référent et qui dépendent, en général, d'un contexte de situation.

L'intervention du contexte dans la détermination du sens des noms propres est amplifiée

par la fréquence des phénomènes d'homonymie onomastique, qui est imposée objectivement par la disproportion entre la quantité des noms propres existants dans l'inventaire onomastique d'une langue et les nécessités pratiques de la dénomination, c'est à dire le nombre des référents à individualiser. L'homonymie onomastique, comme phénomène virtuellement illimité, argumente la théorie de l'absence de sens des noms propres, qui ne peuvent constituer des complexes de significations intelligibles [1, 156]. Employée comme nom propre, cette caractéristique impose le placement obligatoire de la forme onomastique dans le contexte (la *contextualisation*) en vue de la perception du sens.

La conséquence du comportement sémantique exclusivement contextuel des noms propres concerne les difficultés de définir du point de vue lexicographique ces signes à l'exception des déterminations contextuelles. Une définition lexicographique onomastique doit préciser par les éléments de la situation du référent. Ainsi, en proposant une formule de la définition des noms propres ($P = \textit{The X that...p...t...}$), H. S. Sørensen [15, 39] inclue forcément une série de paramètres contextuels. Le sens d'un nom propre P s'exprime par une phrase, dont *the X* est un appellatif déterminé (le nom commun du référent), suivi d'une proposition explicative qui précise les coordonnées de l'espace (p) et du temps (t), c'est à dire par la contextualisation du référent.

Dans la plupart des dictionnaires explicatifs des noms communs, le sens est décrit par une expression ou par une proposition synonymique, qui décode la signification. Cette relation entre deux éléments toujours substituables a un caractère stable. Aux noms propres, la relation d'équivalence entre la forme onomastique et la description du référent est mobile, en se changeant d'un contexte à l'autre. Les descriptions lexicographiques des noms propres se diversifient théoriquement à l'infini. L'imperfection des définitions dans la lexicographie onomastique s'explique par l'impossibilité de surprendre dans une seule explication la multitude des relations virtuelles de sens du nom propre. Les dictionnaires onomastiques sont des inventaires ouverts par la capacité de recevoir des nouveaux noms et aussi par les possibilités dénominatives, donc significatives, illimitées.

Il y a certains noms propres qui semblent infirmer la valeur toujours contextuelle des noms propres. Il s'agit des noms propres en relation stable avec un référent unique. On observe que certains noms (noms de personnalités historiques, artistiques, noms de personnages littéraires, noms de lieux mémorables, noms d'œuvres scientifiques, artistiques etc.), c'est à dire les noms propres de notoriété, ont un contenu plein d'informations en dehors de contexte. Dans les tentatives de démontrer la présence du sens onomastique, ce type des noms constitue parfois l'argument des possibilités connotatives des noms propres. L'analyse de ce type de noms propres ne confirme pas leur valeur de contre-arguments en ce qui concerne le sens exclusivement contextuel des formes onomastiques. Le caractère stable de la relation entre la forme dénominative et le référent n'est pas le même aux lexèmes et aux noms propres. Il y a la possibilité de changer le référent des noms propres de personnalités, de personnages, de lieux fameux etc. L'attachement à un nouvel référent recharge le nom propre respectif d'un autre sens. La signification riche en informations d'un nom propre de notoriété représente une relation temporaire. Le nom propre de ce type peut dénommer simultanément ou successivement plusieurs référents. Ainsi les noms de personnalités historiques et artistiques deviennent noms de localités, noms d'institutions publiques, noms d'astres, noms de produits commerciaux etc. Il est évident que les noms propres de notoriété, par la possibilité fréquente de transfert d'une classe onomastique à l'autre, s'encadrent dans la série des homonymes onomastiques, dont le référent est contextuellement précisé. Leur contenu riche en informations est conditionné par la bonne connaissance du référent.

Dans le cas des noms propres qui ont un riche contenu informatif, la signification onomastique se réalise dans un contexte de situation, lié à une expérience socioculturelle accumulée en temps. L'information fournie sur chaque référent a une double détermination par le contexte socioculturel évoqué par le nom respectif et par le contexte de situation du locuteur.

La signification des noms propres, c'est à dire les informations sur le référent, actualisées par le nom, est variable d'un cas à l'autre. L'identification du référent dépend de l'instruction du locuteur.

La valeur exclusivement contextuelle du sens des noms propres analysés est le résultat d'une succession d'actualisations sémantiques du référent. L'existence des séries anthroponymiques ou toponymiques dans chaque langue permet l'identification, sans contexte, des marques sémantiques des noms propres composants. L'appartenance du nom propre à une série onomastique spécialisée n'exclue pas la valeur exclusivement contextuelle de leur sens. Ces séries, qui correspondent à la classification des noms propres selon le critère du référent, n'ont pas de limites stables dans le cadre de la même langue. L'identification d'un nom propre comme un élément de l'inventaire anthroponymique ou toponymique est insuffisante pour le marquage certain du référent. Il faut observer que la place de chaque nom propre dans l'une des séries onomastiques se précise en fonction de contexte. Au contraire, le groupement des noms propres en séries onomastiques est postérieur à l'identification des référents, par contexte, pour tous les noms propres qui composent la série respective.

La deuxième distinction sémantique entre la classe des noms propres et celle des noms communs regarde la modalité de manifestation contextuelle du sens, qui diffère qualitativement au niveau des deux classes. La spécificité sémantique contextuelle de chaque classe de signes résulte de la fonction du contexte dans l'actualisation de leur sens. Ainsi, aux noms communs, le rapport entre le sens fondamental et le sens contextuel détermine l'apparition des complexes de signification de chaque signe, organisés autour d'un noyau sémantique commun, conventionnel et relativement constant. Cette organisation sémantique accorde au nom commun une stabilité de la signification, en dehors d'un usage arbitraire. Identifié avec le sens fondamental, le noyau significatif détermine tous les sens secondaires, collatéraux. Sans la mise en évidence de la signification fondamentale, les sens particuliers restent partialement ou totalement obscurs. En plus, dans son application contextuelle, le noyau fondamental crée des limites en ce qui concerne la modification de la signification. La conséquence de ce fait est la restriction de la capacité d'action du contexte dans l'établissement du sens du nom commun.

Par comparaison, les noms propres se caractérisent par l'absence du noyau sémantique fondamental du sens, ce qui empêche l'établissement d'une relation stable de la forme onomastique avec le référent dans le cadre d'un groupe sémantique conventionnel. Les noms propres disposent d'une grande liberté dénomminative, en permettant la modification de d'un contexte à l'autre en accord avec le changement du référent. Le rôle déterminant du contexte verbal et de la situation dans la fixation du sens des noms propres résulte de la capacité du nom propre de renouveler sa signification par la répétitivité de l'association avec des référents différents.

La distinction sémantique essentielle entre les appellatifs et les noms propres concerne la relation réciproque entre le sens et le contexte. Dans le cas des noms communs, le contexte nuance, par informations sémantiques supplémentaires, une signification donnée, aux noms propres, le contexte crée le sens, comme relation directe avec un certain référent. Le rôle du contexte comme créateur de signification inclue les fonctions du contexte verbal et du contexte de la situation. En vue de la détermination des sens multiples d'un nom commun, le contexte opère une sélection entre les significations déjà connues, en actualisant le sens adéquat. Dans le cas des noms propres, la sélection contextuelle précède l'établissement des significations, en vue de l'identification du référent.

Bibliographie

1. Balasz, J., "Le noms propre dans le système des signes linguistiques", *Atti e memorie del III Congresso internazionale de Scienze Onomastiche*, Firenze: Sansoni, 1962.

2. Firth, J. R., *Papers in Linguistics*, Oxford: Oxford University Press, 1957.
3. Frege, G., *Écrits logiques et philosophiques*, Paris: Seuil, 1971.
4. Gary-Prieur, M.-N., *Grammaire du nom propre*, Paris: Presses Universitaires de France, 1994.
5. Guiraud, P., *La sémantique*, Paris: Presses Universitaires de France, 1959.
6. Hockett, Ch. F., *A Course in Modern Linguistics*, New-York: Ithaca, 1958.
7. Ichim-Tomescu, Domnița, "Sens și context la numele proprii", *Studii și Cercetări Lingvistice*, XVI, 1975, nr. 3, pp. 239-246.
8. Jespersen, O., *The Philosophy of Grammar*, London: Routledge, 1963.
9. Kleiber, G., *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris, 1981.
10. Kripke, S., *La logique des noms propres*, Paris: Minuit, 1982.
11. Mill, J.-S., *Système de logique*, Bruxelles: Pierre Mardaga, 1963.
12. Miron-Fulea, Mihaela, *Numele proprii. Interfața semantică-sintaxă*, Bucarest: Editura Universității din București, 2005.
13. Schaff, A., *Introducere în semantică*, Bucarest: Editura Academiei RSR, 1966.
14. Slama-Cazacu, Tatiana, *Language et contexte*, La Hague: Mouton, 1961.
15. Sørensen, H. S., *The Meaning of Proper Names*, Copenhagen: Munksgard, 1963.

Contextualizarea numelor proprii

Rezumat

Articolul repune în discuție problema semanticii numelor proprii, considerate diferit sub aspectul prezenței sau al absenței sensului, mai ales la nivelul raportului dintre semnificație și context. Analiza numelor proprii evidențiază caracteristicile clasei onomastice din punctual de vedere al realizării exclusiv contextuale a relației cu referentul. Necesitatea de a contextualiza numele proprii, mai ales prin plasarea într-un context situațional determinat, realizează relația de referențialitate, creatoare a unei specifice „semnificații onomastice”, distincte de sensul numelor comune.